

CALUIRE-ET-CUIRE

La Ville à vélo remet en question le label "Ville prudente"



La Ville à vélo déplore plusieurs accidents de cyclistes mortels à Caluire. Photo d'archives Progrès/Sylvie SILVESTRE

Caluire-et-Cuire fait partie des 249 "villes prudentes" de France, un label créé en 2018 par la Prévention routière.

Le 17 novembre dernier, Caluire-et-Cuire est passée de deux à trois coeurs sur une échelle qui en compte cinq.

À l'occasion du palmarès 2021, l'association La Ville à vélo a scruté les chiffres du fichier national de l'Onisep* et constate que les villes labellisées « sont en moyenne plus dangereuses pour les piétons et les cyclistes ».

Sur son périmètre d'intervention : Caluire (2018), Chaponost (2018), Corbas (2018), Saint-Didier-au-Mont-d'Or (2018) et Tassin-la-Demi-Lune

(2020) sont labellisées. Pourtant, un cycliste est décédé en 2019 à Caluire et le nombre d'accidents à Tassin en 2020 dépasse de 25 %, la moyenne des quatre années précédentes (alors qu'il baisse au niveau national). « Ni Caluire ni Tassin n'ont adopté le 30 km/h sur l'ensemble de leur voirie », déplore l'association.

« Une procédure opaque »

Au-delà, elle dénonce le mécanisme d'attribution du label : « Le conseil d'administration de la Prévention routière compte 14 représentants d'entreprises ou de fédérations liées à l'automobile, trois représentants d'associations d'usagers et de victimes, trois bénévoles et deux membres

d'associations de collectivités. La procédure d'attribution est opaque, non contradictoire, et ne prend pas en compte les chiffres de l'accidentologie. Les villes candidates renseignent un questionnaire d'évaluation non public, s'engagent à adhérer durant trois ans et font l'objet d'un bilan de conformité des réponses apportées. »

La Ville à vélo dit « attendre maintenant la note délivrée par le baromètre des villes marchandes (placeauxpiètons) ».

De notre correspondante Sylvie SILVESTRE

***Observatoire national interministériel de la sécurité routière**

La mairie fière de ses « trois coeurs »



L'adjoint délégué à la sécurité Patrick Ciapara et le maire Philippe Cochet arborent fièrement le 3^e cœur du label « ville prudente », décerné à Caluire.

Photo fournie par la ville de Caluire

La Ville de Caluire-et-Cuire se dit « très fière de s'être vue décerner un troisième cœur dans le label Ville prudente. Cette récompense prestigieuse a été remise dans le cadre du Congrès des maires de France à Paris, le 17 novembre. Elle vient saluer les efforts de la municipalité en matière de prévention routière. »

Et réagit à la remise en question de La Ville à vélo : « Quant aux critiques d'une association locale de militants politisés qui n'ont toujours pas accepté leurs défaites à Caluire-et-Cuire et sur le Plateau Nord, lors des dernières élections municipales et métropolitaines, elles ne sauraient entacher la réputation de la Prévention routière, association nationalement reconnue d'utilité publique depuis près de soixante-dix ans ! »

Quoi qu'il en soit, le 3^e cœur viendra prochainement orner les blasons d'entrée de ville.

EN CHIFFRES

Malgré les confinements, le bilan 2020 est dramatique : **45 121 accidents corporels de la circulation en France métropolitaine. 2 541 personnes décédées dans les 30 jours suivant l'accident, dont 391 piétons, 7 usagers de trottinettes électriques, 178 cyclistes, 100 cyclomotoristes, 479 motards, 1 243 automobilistes, 59 en véhicules utilitaires, 33 en poids lourds.**

85 % des piétons et **55 %** des cyclistes tués en agglomération le sont par des voitures, utilitaires ou poids lourds.

41 % des piétons tués en agglomération l'ont été sur un passage piéton.

On constate une hausse des déplacements à vélo de **10 %** et une baisse de la mortalité cycliste de **5 %** (- 9 tués) entre 2019 et 2020 : l'ouverture massive de pistes cyclables à la suite du 1^{er} confinement et le nombre croissant de cyclistes qui les rend plus visibles des automobilistes, expliqueraient cette tendance, encore à améliorer.

LYON 9E

Une famille a trouvé refuge à l'école Audrey-Hepburn



Andreï, Yasmina et Maria ont trouvé un lieu où dormir et des personnes qui les écoutent. Photo Progrès/Bruno FROMENT

Depuis le 18 novembre, des enseignants et des parents d'élèves, abritent dans l'école élémentaire Audrey Hepburn, une mère et ses deux enfants qui vivaient dans la rue.

Véronique, institutrice à l'école Audrey-Hepburn témoigne : « Quand Maria est venue inscrire ses deux enfants à l'école, nous avons compris qu'ils vivaient dehors depuis deux ans. Vivre dehors, ça signifie être confronté à la violence de la rue, dormir dans des parcs ou des hommes viennent les déranger, souffrent des toxiques. Elle est au bord du suicide. »

Elle, c'est Maria Gabriela, elle est rom, vient de Roumanie, et est arrivée en France en 2020 avec ses deux enfants : Andreï, 6 ans et Yasmina, 7 ans. Maria, confirme : « Après je pleurais parce qu'ils nous tapaient ».

« Ils seront recueillis jusqu'à ce qu'on leur trouve un logement décent »

« À l'approche de l'anniversaire de la CIDE (Convention internationale des droits de l'enfant) célébré le 20 novembre 2021, nous sommes scandalisés qu'il y ait encore autant d'enfants qui vivent et dorment dans la rue, poursuit Véronique. À ce jour, 47 familles et 123 enfants sans solution.

47
Le nombre de familles, qui, d'après le recensement de Jamais sans toit, n'ont pas de logement.

tion d'hébergement sont encore recensés par le collectif Jamais sans toit. Or, nous déclarons que tous ces enfants ont le droit, comme leurs copains et copines, d'avoir un refuge, de vivre dignement, d'avoir chaud, de manger à leur faim et d'aller à l'école. Tant qu'aucune solution d'hébergement ne leur sera proposée, nous, parents d'élèves, enseignants, citoyens, les abriterons dans l'école Audrey-Hepburn. » Audrey Hepburn, grande voix de l'Unicef, qui, ironie du sort, a défendu sans relâche la cause des enfants.

« Nous attendons des pouvoirs publics qu'ils proposent des solutions d'hébergement pérennes à cette famille, ainsi qu'à toutes celles vivant dans les rues de notre métropole, en arrêtant de se renvoyer la balle, peste l'institutrice. Normalement, chaque année, il y a le plan froid qui active les ouvertures de locaux. Sauf que cette année, le plan froid n'a pas eu lieu parce que les locaux n'ont jamais cessé d'être utilisés à cause du Covid, en mars, et en avril, personne n'a été remis à la rue. »

Des foyers sont restés fermés

Cependant, selon Véronique, des solutions existent : « Ils n'ont pas non plus rouvert des foyers qu'ils avaient rouverts l'année dernière comme le Cemagref, quai de Saône à côté du conservatoire, ou une auberge de jeunesse dans le 5^e, qui pourraient, à eux deux, loger 50 familles. »

Samedi 20 novembre, leur collectif a manifesté de la place des Terreaux jusqu'à la préfecture, ils ont demandé et obtenu une audience samedi prochain.

De notre correspondant Bruno FROMENT

LYON 3E

Des jeunes voleuses arrêtées

Les policiers du SISTC (service interdépartemental de sécurisation des transports en commun) ont arrêté samedi deux groupes de jeunes voleuses de nationalité bosnienne à Lyon 3^e. Deux adolescentes, connues des équipages, ont été repérées vers 9 heures à la gare de la Part-Dieu devant un distributeur. Elles essayaient de retirer de l'argent avec une carte bancaire volée. Mineures, l'une a écopé d'un rappel à la loi, l'autre a été convoquée devant le tribunal. Peu avant midi, un équipage qui patrouillait dans la station de métro Monplaisir-Lumière a arrêté quatre jeunes filles qui venaient de voler un portefeuille dans le sac d'une femme. Les deux mineures et les deux majeures ont été déférées devant un magistrat dimanche.